

CHAMP DE LA CROIX 2019 ROUGE

CATHERINE ET MICHEL LANGLOIS



Vignobles de France Régions viticoles Centre Loire

AOP Coteaux du Giennois. Attaque précise sur un équilibre frais dominé par des arômes de petits fruits rouges.

- 80% Pinot Noir
- 20% Gamay

Accords mets et vins

Grillades estivales et conviviales. Aiguillette de poulet, boudins blancs aux pommes, filet mignon de porc, sushi.

Détails

Domaine : Domaine Catherine et Michel Langlois

Couleur : Rouge

Millesime : 2019

Degrès : 13,5 %

Viticulture : Raisonnée

Contenance : 0,75 L

Cépages : Gamay, Pinot noir

Région : Centre Loire

Packaging : carton de 6

Appellation : AOP Côteaux du Giennois

Nom du Vigneron : Michel Langlois

Theme : Vignerones!

Caractéristiques

Terroir : Argilo calcaire, riche en oligoéléments, indispensables à l'expression aromatique et à la finesse du pinot noir

Cépage : 80% Pinot Noir, 20% Gamay

Vendange : Mécanique

Viticulture : Raisonnée et écoresponsable : enherbement naturelle maîtrisé par le binage pour limiter l'érosion et favoriser la vie du sol.

Elevage : En sous sol pendant 12 mois

Dégustation

Robe : Rouge grenat avec reflet acajou.

Nez : Notes de nori et de réglisse au premier de nez, suivi par des fragrances de confitures de fruits rouges, de cassis sur un fond épicé de muscade et de thym.

Bouche : Attaque précise sur un équilibre frais dominé par des arômes de petits fruits rouges.

Finale : Une finale de poudre de cacao noir.

Garde : 3 à 5 ans

HISTOIRE DU DOMAINE

Le domaineLe vignoble de Catherine et Michel Langlois se situe à Pougny entre Sancerre et Pouilly-sur-Loire dans le département de la Nièvre. Le domaine de 17 ha est à proximité de Cosne-sur-Loire.Très liés à cette terre et aux valeurs qui s'y rattachent Catherine et Michel ont pris le domaine en main en 1996 et se sont appliqués à diversifier le vignoble et à acquérir de nouvelles vignes dans l'aire du Pouilly-Fumé, du Coteaux du Giennois et des Vins de Pays.Passionnés et énergiques, Catherine et Michel mettent un point d'honneur à faire reconnaître ce nouveau vignoble qu'est le Coteaux du Giennois en Appellation d'Origine Contrôlée depuis 1998.Voisin du célèbre vignoble Sancerrois, le Coteaux du Giennois mérite à juste titre ses lettres de noblesse.

